



solde de tout compte pas payé

Par **eric2a**, le **18/02/2025** à **13:05**

bonjour, j'ai besoin d'un renseignement.
entreprise en redressement judiciaire, j'ai été licencié le 23/12/2024 pour inaptitude pro suite à un accident du travail.
le 06/01/2025 l'entreprise me remet tous les documents ainsi que la fiche de paye correspondante au solde de tout compte, mais mais le chèque correspondant.
l'employeur me précise que se sont les ags qui traitent le paiement.
après plusieurs mails sans vraiment de réponse, j'écris aux ags qui me répondent que le mandataire judiciaire n'a jamais donné de relevé de créances.
j'envoie un mail à l'employeur et au mandataire. Ces mails sont lus plusieurs fois (logiciel qui me permet de savoir le nombre de lectures heure et jour) sans me donner d'infos ou me répondre. Avant d'engager une procédure qui coûte cher que dois-je faire dans un 1er temps? Je précise, le mandataire ne répond jamais au tel.
lettre AR au mandataire et employeur? ou saisir la justice? ou? je ne sais pas.
merci de prendre le temps de me répondre

Par **eric2a**, le **20/02/2025** à **12:33**

merci pour vos réponses